

CONGRES MAIAGE 2024 **Du Vendredi 25 octobre 2024** **à DEAUVILLE**

ASSEMBLEE GENERALE SNEA

Bernard Nucci, Président du SNEA, est invité à présenter le rapport moral du SNEA.

Comme chaque année, l'assemblée générale se tient dans le cadre du congrès de MAIAGE à laquelle notre syndicat est affilié.

En ce qui concerne le SNEA, les travaux de l'année passionnants avec toujours à l'esprit la volonté forte de défendre et promouvoir notre profession, et d'être reconnu comme le référent et l'interlocuteur principal de l'éco système du secteur. C'est un travail quotidien, qui nous oblige à être attentif à chaque dossier, pour défendre les intérêts quel que soit la taille des entreprises. Cela demande aux administrateurs du SNEA une vision à la fois proche du terrain, mais aussi plus globale, afin d'anticiper l'évolution du métier et d'être les fers de lances de la profession. Je tiens à remercier chacun d'entre eux pour leur implication et leur volonté de travailler pour la profession

RAPPORT MORAL

Nous pouvons mettre en exergue les axes de travail suivants :

- **QUALITASS** :

La mise en place d'un groupe de travail (GT) au sein de l'Astee est imminente. Le président de la commission Assainissement a, en effet, validé la proposition de la création d'un GT curage. La liste des participants est quasiment bouclée (VEOLIA EAU, SUEZ, SECHE, SAUR, Agence de l'eau de différents bassins versants...). L'organisation de la première réunion devrait avoir lieu en Novembre. Les administrateurs sont encouragés à s'inscrire à l'ASTEE pour faire nombre lors de la première réunion. Cela apportera du crédit à la démarche.

- **REUT** :

Un arrêté « Usages Urbains » est en cours d'écriture (V1) dans l'administration centrale (Ministère de la Transition Ecologique et Ministère de la Santé). L'avis de l'ANSES a été transmis aux ministères. Une consultation des parties prenantes (dont fait partie MAIAGE) sera effectuée à l'automne pour amender la rédaction initiale de l'arrêté. Le rapport REUT commandé par MAIAGE a été transmis ;

La création d'une commission RENC (Réutilisation des Eaux Non Conventionnelles) réunissant les groupes de travail de la commission Assainissement (P16E) et de la commission Eau Potable (P15P) travaillant sur cette thématique au sein de l'AFNOR est actée. Suite à la réunion de lancement (Mardi 18 Juin), il apparait utile de suivre de près les travaux. Néanmoins, il faut être conscient du poids des acteurs du traitement de l'eau. Le tarif pour intégrer cette nouvelle commission est à prendre en compte dans la réflexion.;

Le résultat du questionnaire en ligne sur les actions dans les territoires autour de la captation voire de la potentielle utilisation des eaux usées traitées et/ou eau pluviales est mitigé. En synthèse, la REUT connaît des projets en cours de développement en lien avec le plan Eau annoncé par le gouvernement en 2023. Les collectivités montrent un intérêt certain. Les adhérents du SNEA peuvent se servir du rapport GAXIEU commandé par MAIAGE qui est un excellent outil pour démontrer l'utilité de la REUT dans les activités d'hydrocurage ;

- **Groupe de Travail « Hygiène Immobilière » :**

Après 4 réunions de travail, 3 axes prioritaires sont ressortis sous l'angle de la sécurité :

1. Intervention en hauteur ;
2. Intervention en vide-sanitaire ;
3. Intervention en milieu occupé ;

Une base documentaire a été créée pour servir à orienter les travaux du GT. Les participants sont invités également à transmettre, sans obligation, les supports utilisés en interne appelés « document-type » utilisés pour sécuriser les interventions ;

Le premier axe de travail choisi consiste à traiter l'intervention en hauteur compte tenu d'événements récents notamment. Les travaux avancent à un bon rythme. L'objectif est de produire une synthèse pratique sous forme de fiche des éléments de sécurité propre aux interventions répertoriées. Les travaux avancent à un bon rythme.

- **Assainissement Non Collectif (ANC) :**

Au sein de l'AFNOR, les travaux de révision du DTU 64.1 se poursuivent. Le SNEA, étant reconnu comme le principal acteur de l'entretien de ces systèmes, est sollicité régulièrement pour orienter les travaux.

Le DTU 64.1 devrait être publié début 2025.

BILAN COMPTABLE 2023

Comme tous les syndicats, l'aspect financier est géré de façon globale au niveau fédéral. Les cotisations versées se répartissent de la manière suivante :

- 95% sont reversées pour participation aux frais communs (loyers, salaires, reprographie, charges...);
- 5% sont dédiées aux réserves propres du syndicat pour des dépenses spécifiques ;

En 2023, les rentrées propres au syndicat se sont élevées à 19 134,71€. Les dépenses ont concerné principalement l'étude REUT du cabinet GAXIEU (12 000€) (à savoir que MAIAGE a pris à sa charge 3000€ en plus), des frais d'abonnements et de documentation (4 000€), la

quote-part de la cotisation AFNOR (882€) et les frais de réceptions (restaurants : 1838,30€ / hôtel : 151,15€).

L'excédent dégagé s'élève pour l'exercice 2023 à 263,26€ portant les réserves du syndicat à 262 419,34€ inscrites au passif de MAIAGE.

Le bilan moral et le bilan comptable du SNEA sont approuvés à l'unanimité.

MANDAT 2024 – 2027 / FEUILLE DE ROUTE

- GT Hygiène Immobilière : La publication du guide pratique est naturellement l'objectif. De plus, le renforcement de notre présence dans des salons réunissant les acteurs du secteur tels que les bailleurs sociaux est visé comme le congrès de l'USH. Des axes de travail pourront émerger tels que la sécurité, les appels d'offres voire des CCTP... ;
- Assainissement collectif : Pour compléter le GT qui va se lancer au sein de l'ASTEE autour de QUALITASS, il est suggéré d'intégrer des certificateurs dès le début des travaux ;
- Cybersécurité : L'objectif est de rédiger une guide pratique ;
- Salons : la participation à des salons notamment concernant l'hygiène immobilière sera étudié dans un objectif d'acculturation des donneurs d'ordres à nos interventions ;
- CQP : En effet, il est nécessaire que les adhérents s'impliquent au développement sur le terrain du CQP. Cela se traduira par des contributions pour le contenu des modules mais également l'envoi de stagiaires notamment dans les 2 premières promotions.

ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SNEA (mandat 2024 – 2027)

Liste des candidats :

1. Bernard **Nucci**
2. Daniel **Flamme**
3. David **Peralta**
4. Olivier **Taxil**
5. Christophe **Alary**
6. Ludovic **Serraille**
7. Aurélie **Potel**
8. Nicolas **Dessale**
9. Didier **Limongi**
10. Thierry **Guillou**
11. Nicolas **Bultheel**
12. Loïc **Canno**
13. David **Drouin**
14. Franck **Maillotte**
15. Jean-François **Durand**

Les candidats sont élus à l'unanimité

CONSEIL D'ADMINISTRATION SNEA

Les candidats fraîchement élus administrateurs se réunissent afin d'élire en leur sein le nouveau bureau.

La composition du bureau du CA SNEA pour le mandat 2024 – 2027 est la suivante :

Président : Bernard **Nucci**

Secrétaire : Christophe **Alary**

Vice-Président : David **Peralta**

Vice-Président : Ludovic **Serraille**

Trésorier : Aurélie **Potel**

Ensuite, les administrateurs du SNEA procèdent à la désignation des représentants qui siègeront au sein du Conseil d'Administration de MAIAGE, qui sont au nombre de 6 + le président du SNEA. Les membres désignés sont les suivants :

Bernard **Nucci**

David **Peralta**

Franck **Maillotte**

Thierry **Guillou**

Loïc **Canno**

Daniel **Flamme**

Christophe **Alary**

Bernard Nucci remercie les administrateurs de leur confiance et sans autre point à l'ordre du jour lève la séance.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SNEA
Président: Bernard NUCCI



BILAN MORAL

- **QUALITASS**
 - > Mise en place d'un GT Curage à l'ASTEE sur les bases de QUALITASS
- **REUT**
 - > AFNOR: lancement de la commission RENC (Réutilisation des Eaux Non conventionnelles);
 - > Arrêté « Usages Urbains » dont l'hydrocurage: MAIAGE sera consultée en tant que partie prenante;
 - > Plan de communication vers les collectivités/ les médias/ les adhérents;
 - > Questionnaire Adhérents

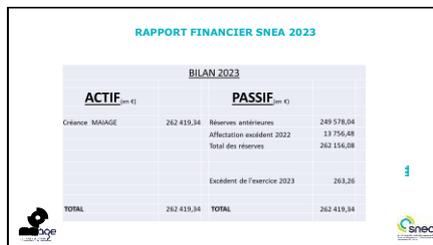


BILAN MORAL

- **Hygiène Immobilière**
 - > GT dynamique travaillant en vue d'un guide pratique sur les travaux en hauteur, vide-sanitaire et milieu occupé;
- **ANC**
 - > Révision du DTU 64.1 qui régit les interventions des acteurs. Le SNEA participe activement pour la partie « Entretien »;



RAPPORT FINANCIER du TRESORIER



RAPPORT FINANCIER SNEA 2023

BILAN 2023			
ACTIF (en €)		PASSIF (en €)	
Créance MAIAGE	262 419,34	Réserves antérieures	249 578,04
		Affectation excédent 2022	13 796,48
		Total des réserves	262 156,08
		Excédent de l'exercice 2023	243,26
TOTAL	262 419,34	TOTAL	262 419,34



RAPPORT FINANCIER SNEA 2023

COMPTES DE RESULTAT 2023 SNEA	
CHARGES (en €)	PRODUITS (en €)
Produit de réajustement et Résultat	311,15
Abonnement-documentation	4000,00
Collectes 2022 (AFNOR)	600,00
Reste à recevoir	1 638,20
Dotations REUT	1200,00
Excédent de l'exercice	243,26
TOTAL	91 148,71



MANDAT 2024 - 2027 Elections
Feuille de route

- Hygiène Immobilière
- QUALITASS
- Cybersécurité
- Salons
- Description métiers
- CQP



Elections des administrateurs Mandat 2024 - 2027
Liste des candidats

- Bernard Nucci
- Daniel Flamme
- David Peralta
- Olivier Taxil
- Christophe Alary
- Ludovic Serraille
- Aurélien Potel
- Nicolas Dessale
- Didier Limongi
- Thierry Guillou
- Nicolas Bultheel
- Loïc Canno
- David Drouin
- Franck Maillotte
- Jean-François Durand



CONSEIL D'ADMINISTRATION SNEA
Président: Bernard NUCCI



SNEA Mandat 2024 - 2027
Bureau
PRESIDENT
VICE-PRESIDENT
VICE-PRESIDENT
SECRETIRE
TRESORIER



MANDAT 2024 - 2027
Liste des représentants SNEA au CA MAIAGE

-
-
-
-
-
-
-